

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 2114

présenté par
M. Neuder

ARTICLE 22

À l'alinéa 105, après la dernière occurrence du mot :

« mots : »,

insérer les mots :

« du code rural et de la pêche maritime, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision juridique.